

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Nouvelles cibles thérapeutiques (1 crédit)
<b>Sigle</b>	PSL6021D
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Faculté de médecine / Département de pharmacologie et physiologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2025
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les lundis et mercredis du 17 mars au 02 avril 2025, de 12h30 à 15h30
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	3h

Enseignant	
<b>Nom et titre</b>	Audrey Claing, Professeure titulaire
<b>Coordonnées</b>	Département de Pharmacologie et Physiologie Local S-457, Pavillon Roger -Gaudry Tél : 514-343-6352 <a href="mailto:Audrey.claing@umontreal.ca">Audrey.claing@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Par courriel en tout temps
<b>Nom et titre</b>	Jean-François Gauchat, Professeure titulaire
<b>Coordonnées</b>	Département de Pharmacologie et Physiologie <a href="mailto:jf.gauchat@umontreal.ca">jf.gauchat@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Par courriel en tout temps
<b>Nom et titre</b>	Jean-Philippe Gratton, Professeure titulaire
<b>Coordonnées</b>	Département de Pharmacologie et Physiologie <a href="mailto:jp.gratton@umontreal.ca">jp.gratton@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Par courriel en tout temps
<b>Nom et titre</b>	Christian Beauséjour, Professeure titulaire
<b>Coordonnées</b>	Département de Pharmacologie et Physiologie <a href="mailto:c.beausejour@umontreal.ca">c.beausejour@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Par courriel en tout temps

Personne-ressource	
<b>Nom, titre et responsabilité</b>	Audrey Claing, Professeure titulaire, professeure responsable

**Coordonnées** Département de Pharmacologie et Physiologie  
Local S-457, Pavillon Roger -Gaudry  
Tél : 514-343-6352  
[Audrey.claing@umontreal.ca](mailto:Audrey.claing@umontreal.ca)

**Disponibilités** Par courriel en tout temps

## Description du cours

**Description simple** L'identification de nouvelles cibles pharmacologiques dans le but de créer de nouveaux médicaments sera abordé.

**Place du cours dans le programme** Cours gradué.

**Description détaillée** Dans ce cours, la structure et la fonctions de protéines importantes du développement de pathologie ainsi que les outils de fine pointes comme les cellules souches pluripotentes seront abordés. Les 4 leçons abordent des sujets différents.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Connaître la structure et la fonction des grandes familles de protéines cibles de nouveaux traitement.

### Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissages sont énoncés par chaque professeurs pour chaque leçon.

## Calendrier

Séances	Contenus et activités	Professeurs
2025-03-17 Séance 1	<b>Structure et fonction des récepteurs couplés aux protéines G</b>	A. Claing
2025-03-19 Séance 2	<b>Structure et fonction des NO synthases</b>	J. P. Gratton
2025-03-24 Séance 3	<b>Structure et fonction des récepteurs des cytokines</b>	J. F. Gauchat
2025-03-26 Séance 4	<b>Cellules souches pluripotentes : Applications thérapeutiques</b>	C. Beauséjour
2025-03-31 Séance 5	SÉANCE D'ÉTUDES	-
2025-04-02 Séance 6	<b>EXAMEN</b>	-

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen	La question d'examen visera à mesurer si le cours a été bien compris	Qualité de la réponse	2024-03-27	4 questions valent 25% chacune de la note finale.

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	Veuillez compléter le formulaire d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant et vous référer à l' <a href="#">article 9.9 du Règlement des études de premier cycle</a> et aux articles 29,30,31 du <a href="#">Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales</a>
<b>Dépôts des travaux</b>	StudiUM
<b>Matériel autorisé</b>	aucun
<b>Qualité de la langue</b>	importante
<b>Seuil de réussite exigé</b>	60%

## Utilisation des technologies en classe

### **Enregistrement des cours**

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

### **Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents**

L'étudiant doit posséder un ordinateur pour avoir accès à StudiUM

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>